

Apprentissage de techniscéniste

Présentation

Le ou la techniscéniste assure le déroulement technique de manifestations (spectacles, concerts, festivals musicaux, production télévisée ou vidéo, etc.), selon les indications données par la personne en charge de l'organisation (régisseur, metteur en scène, etc.). Il prépare, installe et pilote les systèmes de sonorisation, d'éclairage et de projection vidéo utiles à la représentation, ainsi que les éléments scénographiques (décors, accessoires, etc.), en veillant particulièrement à la sécurité des lieux, des emplacements et des infrastructures.

Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques, connaissances spécifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 à 5 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

Déroulement de l'apprentissage

L'apprentissage de techniscéniste se déroule sur quatre ans.

La formation de techniscéniste se déroule sur 4 ans et prévoit par semaine, 3-4 jours de pratique professionnelle et 1-2 jours de cours assurés par la Manufacture, Haute école des arts de la scène à Lausanne.

Pour plus d'informations sur la profession

Artos
Association professionnelle pour les métiers de la scène culturelle romande
Rue du Grand-Pré 5, 1007 Lausanne
Tél. 021 621 80 60
accueil@artos-net.ch , www.artos-net.ch

Jours d'ouverture :
du lundi au jeudi

Vacances

5 semaines par année, à prendre en accord avec le service.



Renseignements

M. Fabrice Jeanmonod
Service des ressources humaines
Tél. 021.721.31.19 – fabrice.jeanmonod@pully.ch

ou par courrier au

Service des ressources humaines
Ville de Pully
Case postale 63
Av. du Prieuré 2
1009 Pully